

GRETA TOP FORMATION UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE

> Vous souhaitez recruter un jeune en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en alternance ?

> Vous désirez donner la possibilité à vos salariés de se former dans le cadre d'un CIF ou de votre plan de formation ?

Contactez :

Marie-Solange GUIARD

Conseillère en Formation Continue

70 boulevard Bessières 75017 PARIS

Tél : 01.44.85.85.48 / 06.88.29.73.84

Fax 01 44 85 85 17

E-mail : ms.guiard@gretatop.com

www.gretatop.com

LICENCE PROFESSIONNELLE

**CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION
EN
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

octobre 2007 / octobre 2008

LICENCE PRO CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION EN COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PROGRAMME DE LA LICENCE

UE 1 - CONNAISSANCE DU SECTEUR PUBLIC

- Les différents niveaux du territoire (de la commune à l'Europe) et leurs contextes économiques, sociaux, culturels, durables et politiques.
- Le service public national
- Le service public territorial (communal, intercommunal, départemental, régional)
- Les nouvelles demandes en matière de service public (les outils participatifs, etc.), l'e-administration, l'e-citoyenneté,
- La réforme de l'administration, la LOLF, les règles de base du code des marchés publics.

UE 3 - STRATEGIE DE COMMUNICATION

- Le service com. : place, composition, statuts, organisation, rôle, missions, etc... dans les différentes collectivités territoriales (com. territoriale, publique, politique, sectorielle)
- La démarche stratégique (analyse, diagnostic, objectifs) et les différentes cibles (spécificités, contraintes)
- Le plan de communication (création, propositions de moyens, etc.) : gérer en interne ou sous traiter (agences, studios de création, imprimeries, etc.) et gestion des budgets de com.
- L'évaluation des outils réalisés : enquêtes, audits, etc...

UE 2 - SCIENCE ET INGENIERIE DE L'INFORMATION

- Théorie et système d'information
- Enjeux de la société de l'information, intelligence territoriale, besoins et usages
- Outils et ressources d'information, veille, qualification de l'information
- La propriété intellectuelle et le droit à l'image

UE 4 - OUTILS DE COMMUNICATION

- L'identité visuelle de la collectivité territoriale
- Les outils papiers : affiches, flyers, journaux, etc...
- Les outils audiovisuels.
- Les outils interactifs : sites, newsletter, etc...
- Les outils participatifs, dont présentiels et virtuels (forums, web 2.0, etc.)
- Les outils de l'évènement.

POURQUOI UN DIPLÔME SPÉCIALISÉ ?

- > Emergence de la fonction communication dans les collectivités territoriales
- > Meilleure prise en compte des spécificités/problématiques propres à votre secteur
- > Besoin d'un personnel qualifié et opérationnel

POURQUOI UN NIVEAU LICENCE ?

- > Diplôme d'Etat aligné sur le schéma européen LMD (Licence, Master, Doctorat)
- > Accès possible aux concours de la fonction publique de catégorie A

A QUI S'ADRESSE CETTE LICENCE ?

- > Jeunes de moins de 26 ans de niveau Bac +2 (BTS, DUT, Deug...)
- > Salariés en poste (dans un service communication pour perfectionnement ou dans tout autre service pour évolution, reconversion...)

RHYTHME DE L'ALTERNANCE

- > 1 semaine à l'université / 2 semaines en entreprise } 450 heures de cours (+ accompagnement au projet tutoré)

Zoom VAE

Possibilité d'obtenir ce diplôme par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience